

La Motte-Tilly : une demeure à la mode

La Motte-Tilly, château ou maison de plaisance, témoigne des changements et des progrès de son temps. Construit pour les frères Terray – de hauts fonctionnaires de l'administration de Louis XV – par un ancien élève de l'Académie royale d'Architecture, François Nicolas Lancret (1), le domaine de la Motte-Tilly fut bâti sur une courte période au milieu du XVIII^e siècle. Les composantes de ce domaine indiquent des innovations ou encore des changements dans les mœurs de ce siècle. Les documents d'archives, nombreux et variés, permettent de revisiter ce château champenois.



Plan de l'ancienne forteresse de la Motte-Tilly avec son ancien parc et lieux adjacents.

Archives départementales de l'Aube, 144 J 874.

Cliché R.M. Chapalain.

Petit historique

La première mention de la Motte-Tilly date du XIV^e siècle (*Motta Tilliaci*) (2). Les documents d'archives montrent qu'il s'agissait d'une ancienne motte féodale. Comme on peut également le voir sur un plan du XVII^e siècle ou encore sur le croquis de François-Nicolas Lancret (3), un vaste quadrilatère se situait au bord de la Seine et dans la continuité du village (4) : il devait protéger un gué sur la Seine (5). Ces deux sources situent le château sur les limites de son domaine. En 1757 cependant, l'architecte décide de faire détruire le donjon médiéval et d'ériger le nouveau château sur les hauteurs du domaine. L'accès à la route allant de Nogent-sur-Seine à Bray (6) est plus aisé. De plus, le plan montre une grande symétrie et une grande régularité dans la distribution des espaces. La disposition du château

répond à des critères pratiques et esthétiques qui font écho aux traités d'architecture de Briseux et de Blondel.

Une maison de plaisance au XVIII^e siècle

À la manière de l'hôtel particulier ou du château, la maison de plaisance fait partie du type d'habitation du courtisan qui a pour ambition de se faire remarquer par le monarque et aussi de lui rendre hommage. Les nombreuses constructions de ce type d'édifice au XVIII^e siècle sont liées à l'importance

(1) Jean-Marie PÉROUSE DE MONTCLOS, *Les Prix de Rome. Concours de l'Académie royale d'architecture au 18^e siècle*, Paris, 1984.

(2) Jean JOHANNET, « Le château de la Motte-Tilly » dans *Jardin des Arts*, n° 57, juillet 1959.

(3) Archives départementales de l'Aube (ADA) 144 J 874.

(4) Franck GÉRARD, « Le château de La Motte-Tilly et les travaux de 1780 », p. 9 de ce numéro de *La Vie en Champagne*.

(5) cf. note 2.

(6) ADA 3 P 6449 : le plan du cadastre napoléonien « route royale de Givet à Orléans » et sur le plan du domaine datant du XVIII^e siècle : « route de Nogent à Bray ».